



À l'attention de	ADU-PNFC
Auteur	Patrick Henry
Date de rédaction	22/12/2010

L'innovation pour les entreprises : se former, échanger, faire remonter les idées

La formation à l'innovation

L'innovation ne se décrète pas mais peut s'enseigner. C'est tout le sens de la formation proposée par [l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard \(UTBM\) et la haute école de gestion Arc en Suisse](#). Selon les auteurs du programme de formation, il existe des techniques de créativité : utiliser des méthodes et avoir un certain état d'esprit rend l'innovation accessible.

Ces deux centres proposent ainsi en commun un certificat international d'université en formation continue baptisé « Innover en entreprise » qui s'adresse à des salariés français et suisses, chefs d'entreprise, ingénieurs, concepteurs et techniciens participant au développement de nouveaux produits, procédés ou services.

L'objectif est de renforcer les compétences métiers en créativité technique, recherche de solutions, méthodes de conception, veille technologique, analyse de marché, marketing, pilotage de projets, propriété industrielle.

Associer grandes entreprises et grandes écoles

Le programme [« Création d'un produit innovant »](#), qui associe grandes écoles et grandes entreprises sur le territoire national, illustre, lui, l'intérêt de l'ouverture et de l'interdisciplinarité dans la démarche d'innovation.

S'inspirant de programmes nés aux États-Unis, notamment à Berkeley ou à Stanford, il consiste à faire travailler pendant plusieurs mois, des équipes rassemblant des étudiants venant de formations complémentaires sur des projets lancés par les entreprises. L'objectif est d'aboutir rapidement à l'étape de démonstration par la preuve avec une visualisation et du prototypage. À toutes les étapes, les futurs utilisateurs doivent être au centre des préoccupations, ce qui rejoint bien la démarche du groupe PNFC.

Associer PME et universités

Au Canada, les petites et moyennes entreprises de la région d'Ottawa auront l'occasion de travailler avec les collèges et les universités de la région afin de mettre sur le marché plus rapidement de nouveaux produits prometteurs.

John Baird, ministre de l'Environnement, a annoncé en novembre 2010 un [investissement consenti dans le cadre de l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation](#). « Cet investissement permettra de faire passer plus rapidement les idées du laboratoire au marché. » a-t-il déclaré.

22 avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim
tél : +33 (0)3 88 37 26 00 / fax : +33 (0)3 88 37 26 01
contact@iconoval.fr / www.iconoval.fr

Ainsi, dans le cadre de « l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation », dotée d'un financement de 15 millions de dollars canadiens (11,2 millions d'euros), le Collège Algonquin recevra jusqu'à concurrence de 750 000 \$ (560 000 euros) afin d'établir des partenariats avec des petites et moyennes entreprises pour des activités portant entre autres sur la recherche appliquée, la conception technique, le développement technologique, la mise à l'essai de produits et l'homologation.

Cette « Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation » est issue directement des commentaires formulés par les chefs d'entreprise, les universitaires et les dirigeants communautaires de tout l'Ontario, pris en compte par FedDev Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, en vue de combler le fossé qui sépare la recherche et la commercialisation. Cette agence propose [d'autres initiatives de ce type](#).

Échanger, collaborer

Selon Piet Kommers, un chercheur de l'université de Twente aux Pays-Bas, [les équipes de travail en ligne sont plus concentrées sur la finalité de leurs projets](#). La collaboration en ligne peut s'avérer plus efficace que la coopération bien réelle, estime le chercheur.

Il met en avant plusieurs avantages clés des outils collaboratifs. « *Les plates-formes en ligne permettent aux équipes de travail de se concentrer sur la nature réelle des problèmes à résoudre, dans la mesure où les solutions mises à leur disposition ont une finalité qui peut être définie au préalable* », explique le chercheur. Pour gagner en efficacité, ces outils doivent toutefois intégrer plusieurs principes fondamentaux, comme la réciprocité : devenir membre d'un réseau doit correspondre à l'obtention de droits et de devoirs, similaires pour chacun. « *Les membres d'une équipe de travail en ligne peuvent être triés sur le volet. Et ensuite intégrer une structure où la hiérarchie entrave moins les rapports que dans les réunions en face à face* », développe-t-il.

Se voir reste indispensable

Toutefois, [la vidéocollaboration n'apparaît possible qu'à condition de se voir « en vrai »](#). L'usage qu'en font les salariés n'est pas à la hauteur des promesses. « Les gens préfèrent se voir ». Pourquoi ? Parce que la formation d'une équipe de travail s'effectue en plusieurs étapes : d'abord la phase de constitution où les individus font connaissance mutuellement. Ensuite celle du tumulte, caractérisée par la formation des règles de l'équipe. Et enfin des étapes plus structurées : la cohésion, phase d'entraide, le rendement, durant laquelle les tâches sont exécutées, et finalement la dissolution du groupe.

Et chacun va se positionner dans le groupe en prenant en compte de très nombreux paramètres. Une bonne part d'entre eux s'exprime par des attitudes non verbales ou des discussions informelles, que la vidéocollaboration va difficilement mettre en valeur.

Hé oui, [nous ne sommes pas \(encore\) tous sur Facebook](#)...

Les services innovants pour le grand public : mobilité, virtualité

Pour [Éric von Hippel : il y a 2 à 3 fois plus d'innovations de la part des consommateurs qu'il n'y en a dans l'industrie](#). Selon lui, « il peut être plus efficace de faire des projets modulaires avec des groupes d'individus qu'avec des entreprises. » Ainsi, dans la communauté de ceux qui pratiquent le kayak en eau vive par exemple, les utilisateurs sont responsables de plus de 73 % de l'innovation du matériel et de 100 % de l'infrastructure (cartographie des zones de pratiques, les « spots »).

Collectivités : échanger avec les citoyens

Pour ce faire, les collectivités doivent pouvoir diffuser et recevoir de l'information vers et en provenance des citoyens qui échangeront directement sur leurs smartphones ou téléphones mobiles reliés à internet.

La société Chlorophyll Vision propose aux communes (ou collectivités territoriales) de [mettre l'information à portée de main de chaque citoyen](#). Les habitants et visiteurs des [collectivités souscrivant à ce service](#) peuvent choisir les thèmes d'informations qui les intéressent (trafic, vie associative, alerte météo, culture, etc.). Ils peuvent également s'inscrire auprès d'autres collectivités et de services régionaux comme les pharmacies de gardes, les offices de tourisme, etc.

Les communes rurales disposant de peu de moyens peuvent elles aussi proposer ce type de services avec l'Association des maires ruraux de France, qui a lancé [campagnol.fr, un site qui permet de créer un site internet communal](#). L'objectif est de permettre à toutes les mairies rurales de disposer d'un site web communal sans investissement important et sans connaissances informatiques particulières.

Le téléphone mobile, plaque tournante des idées

Recevoir et échanger de l'information avec ses amis et sa collectivité dans les conditions décrites ci-dessus n'est possible que si l'on dispose d'un téléphone mobile. Un luxe, le téléphone mobile lorsqu'on dispose de faibles ressources ? Pas forcément.

Voilà plus d'un an [qu'Emmaüs Défi, association parisienne membre du réseau Emmaüs, planche sur un dispositif de « téléphonie solidaire »](#). Elle propose des téléphones mobiles à ceux qui n'ont pas d'adresse stable et qui peuvent ainsi être joints ou à ces salariés à faibles revenus travaillant en horaires décalés et qui doivent pouvoir être appelés par leurs enfants.

Grâce au soutien de l'opérateur téléphonique SFR, les personnes sélectionnées disposent pour 3 à 6 mois renouvelables d'une solution de téléphonie mobile à tout petit prix. En septembre 2010, une centaine de personnes profitent de ce service lancé sur deux sites test dans les XIX^e et XIV^e arrondissements de Paris.

Et si vous voulez partager de l'information avec les membres d'un groupe auquel vous appartenez et ne désirez pas que les serveurs puissent connaître la teneur de vos échanges, parce que vous êtes par exemple sur un projet innovant ou simplement que vous voulez échanger des photos que vous jugez personnelles, il est possible de le faire en toute quiétude en les cryptant de façon transparente pour vous et les autres membres du groupe. [Microsoft propose un outil appelé Contrail](#) qui ne permet pas aux serveurs d'avoir accès aux informations échangées, ni aux coordonnées des destinataires de ces échanges.

Partager la voiture

[L'autopartage](#) permet d'accéder à une voiture en libre-service 24h/24 pour des usages occasionnels et de courte durée. Ce service de mobilité innovant vise à se substituer à la possession d'une voiture et à en rationaliser l'usage. Complémentaire des modes de déplacements doux ou collectifs, l'autopartage est un service économique et pratique pour les utilisateurs, et utile pour la collectivité. L'utilisateur d'autopartage dispose d'une voiture uniquement pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres.

La Ville et l'Agglomération de Besançon, avec l'ADEME et la coopérative Auto'trement proposent [AutoCité](#), service d'autopartage. Tandis qu'à Strasbourg (Communauté urbaine) et en Alsace (Sélestat, Obernai, Molsheim, Haguenau, Saverne, Erstein, Colmar, Mulhouse), c'est [Auto'trement](#) qui propose ce service.

De son côté, [Transdev](#), une filiale transports de la Caisse des Dépôts, quatrième acteur du transport public en Europe, est un opérateur de ce service, avec une [implantation récente à Porto](#), au Portugal. Le principe consiste à louer à l'heure des automobiles de petite cylindrée disponibles en certains lieux publics. Transdev, qui exploite déjà le métro de Porto, met 20 Smarts et Mercedes mini à disposition et se propose de les remplacer d'ici fin 2010 par des automobiles électriques, au fur et à mesure que la ville de [Porto](#) mettra en place des stations de recharge.

Si l'on préfère optimiser le nombre de véhicules par similarité de trajet, le covoiturage met en contact les conducteurs qui effectuent le même trajet quotidien afin qu'ils puissent alterner la prise de leur véhicule et ainsi utiliser ceux-ci occasionnellement chacun. En effet, selon l'ADEME, une réduction de seulement 4 % du nombre de voitures en circulation permettrait de passer d'une situation d'embouteillages à un trafic fluide. De nombreux sites ([covoiturage.fr](#), [la roue verte](#), [covoiturage.com](#) etc.) permettent de trouver les partenaires adéquats à vos déplacements réguliers, notamment domicile-travail, mais pas seulement...

Cimetières virtuels

Des cimetières virtuels existent déjà de par le monde notamment aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas et en Espagne. Leurs objectifs ne sont pas tous identiques.

À Valence, en Espagne, [la commune va mettre en place un service numérique qui permettra de localiser les tombes des défunts](#) dans tous les cimetières de la ville, Appelé pour l'instant « cimetières 2.0 », cet outil permettra la recherche et la localisation des défunts depuis chez soi ou *in situ*. Il sera proposé aussi des « pierres tombales numériques », hébergeant tout type d'information multimédia sur le défunt tels des photos, des vidéos et des souvenirs que sa famille pourra charger dans le système par une plateforme d'accès protégée. Les visiteurs pourront interagir et proposer des commentaires.

Aux Pays-Bas, dans la ville de Rhenen (près d'Utrecht), [le premier cimetière numérique du pays, Larikshof](#), propose lui aussi, depuis mai 2007, des « pierres tombales numériques » avec un écran qui permet de visualiser des films ou des diapositives sur le défunt. L'activation n'est possible qu'à l'aide d'une batterie adaptée.

Aux États-Unis, [les cimetières numériques existent depuis 2005 et sont très nombreux](#). Leur objectif est de collecter des informations sur les cimetières eux-mêmes, souvent laissés à l'abandon depuis fort longtemps. On crée ainsi des enregistrements électroniques et photographiques des cimetières et de leurs tombes, afin d'alimenter les organismes s'intéressant à l'histoire du pays ou à celle des cimetières plus spécifiquement. Le but final étant de rendre ces informations accessibles à tous sur Internet.

Les lieux innovants : fablabs et co-working

Fablabs

Les fablabs sont des ateliers accueillant quiconque est intéressé par la mise à disposition de matériels, souvent pilotés électroniquement, permettant la fabrication d'objets de toutes sortes. On dénombre aujourd'hui [de nombreux fablabs dans le monde](#). Les pays en développement ne sont pas les moins bien lotis.

En Europe, on en compte huit aux Pays-Bas, pays considéré un peu comme le chef de file pour le continent, deux en Belgique, un en France (à Toulouse), trois en Allemagne -mais quatre y sont en cours de développement-, deux en Espagne (tous les deux à Barcelone), un à Lucerne en Suisse et deux au Royaume-Uni.

On pourra donc se tourner vers le [fablab d'Amsterdam, la Waag Society](#) et ses ateliers d'électronique, de programmation logicielle et de CAO, membre du réseau mondial, ou bien [tirer les leçons du barcamp de Brême](#) afin de bien comprendre comment démarrer un fablab : comment le mettre en œuvre dans une ville et connecter les projets entre eux. Les expériences de ce barcamp sont essentiellement tirées du [premier fablab d'Allemagne, celui d'Aix-la-Chapelle](#) (*Aachen* en allemand).

Les moyens à mettre en œuvre sont presque toujours les mêmes : un capital de départ, un espace suffisant et une équipe motivée pour l'animer. On y retrouve très souvent les mêmes outils de base : une imprimante 3D, une machine à fraiser le PCB (pour les circuits électroniques), une machine de découpe laser, et parfois des *arduinios* (circuit imprimé avec un microprocesseur qui peut être programmé pour analyser et produire des signaux électriques, servant à effectuer des tâches très diverses : charge de batteries, contrôle des appareils domestiques, pilotage d'un robot, etc.).

En France, outre [le fablab de Toulouse](#), d'autres expériences sont à prendre en compte : le [Normandy Living Lab](#) offre la possibilité à ses membres de finaliser leurs produits ou services par des tests grandeur nature, avant de les lancer sur le marché. Qu'ils concernent le sans-contact – comme une carte étudiante multi services personnalisable de l'école nationale d'Ingénieurs [Ensicaen](#) ou encore la réalité augmentée. Le tout dans plusieurs domaines : commerce, transport, logistique, tourisme, collectivité et santé.

[PacaLabs](#) est un dispositif qui vise à promouvoir et soutenir, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'innovation numérique à travers l'expérimentation. Il est ouvert à des acteurs « institutionnels » : collectivités territoriales, laboratoires, centres de formation, entreprises, mais toujours en collaboration par deux parmi ceux-ci. Il est financé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Espaces de co-working

Espace de travail partagé et notion de réseau et d'échange, le co-working est le concept à la mode dans le Landerneau numérique.

Là encore, tout comme pour le fablabs, [il en existe beaucoup de par le monde](#), et les pays émergents ou en développement ne sont pas en reste. En France, on dénombre douze espaces de co-working, mais ils sont plus nombreux car certains projets ne sont pas répertoriés par le réseau.

Ainsi on peut découvrir [l'Usine, à Belfort, qui est un lieu d'échange convivial](#) permettant d'accueillir co-working, conférences, moments formels ou informels, expositions, ateliers, barcamps, petits déjeuners, journées d'études, séminaires, conférences, etc. s'appuyant sur un réseau de partenaires économiques et culturels existants dans l'aire urbaine. Il a deux orientations :

1. un espace de travail collaboratif - le coworking.
2. un lieu d'exposition, de découverte et d'échange entre l'entreprise et l'art contemporain (on le retrouvera donc dans le dernier chapitre, consacré à ce sujet)

On y partage savoir, informations et réseau et c'est aussi une vitrine pour les artistes et les entreprises locales avec pour objectif de développer des rencontres, une pédagogie réciproque entre ces deux mondes que tout oppose, *a priori*.

On pourra aussi se rapprocher du tout récent [espace de co-working de Bordeaux](#) ou de ceux de [Rennes](#) ou de [Marseille](#). Le plus emblématique étant bien sûr [la Cantine à Paris](#), qui a d'ailleurs des petites sœurs ([Rennes](#), [Toulouse](#), [Strasbourg](#)...).

Les nouveaux modèles économiques : nouveaux financements, monnaies complémentaires

Nous avons déjà vu, dans [les bulletins de veille précédents \(n° 2 et 3\)](#) différents modèles économiques nouveaux, qui permettent à des projets de voir le jour grâce à l'Internet. Parmi ces derniers modèles figure le *crowdfunding* où les internautes sont les investisseurs d'un projet, qu'ils en retirent de l'argent ou du plaisir (si ce n'est celui de... se rencontrer). C'est ainsi qu'est né par exemple [le tabouret nommé « Trognon »](#). Que gagnent les cofinanceurs de ce meuble design ? Une réduction de 20 % et une édition numérotée s'ils achètent le meuble. Ils touchent aussi des royalties sur la vente du produit pendant dix ans. Au total, une dizaine de meubles ont déjà été financés.

La consommation collaborative

Un autre modèle qui apparaît est celui de [la consommation collaborative](#). C'est le fait de prêter, louer, donner, échanger des objets via les technologies et les communautés de pairs. Cette pratique est en passe de devenir un "mouvement". On assiste ainsi à des prêts entre particuliers ou des plates-formes de partage de voitures. Le secteur automobile par exemple, est passé de la vente de voitures par les constructeurs au partage de voitures ([Zipcar](#), [StreetCar](#), [GoGet](#)... et [Autolib](#) bientôt à Paris), au covoiturage (comme on l'a vu plus haut) et à la location de voiture en P2P.

De nombreuses nouvelles places de marchés voient le jour en ligne : que ce soit les systèmes qui transforment les produits en service (on paye pour utiliser un produit sans avoir besoin de l'acheter), les marchés de redistribution (qui organisent la redistribution de produits quand ils ne sont plus utilisés) et les styles de vie collaboratifs (des gens avec des intérêts similaires s'assemblent pour partager bien, temps, espace, compétences, monnaie, comme dans le cas des achats groupés sur l'internet via les ventes privées, ou du développement des espaces de coworking - déjà vus plus haut).

On y achète ou on y loue en commun ou encore on y échange. Les pratiques vont de l'échange de maison ([HomeExchange](#)) à la location de chambre ou de canapés chez le particulier ([Airbnb](#) et [Couchsurfing](#)) ou de parking en ville ([ParkAtMyHouse](#)), voire de jardins ([Urban Garden Share](#) ou [Landshare](#))... au prêt de matériel électroménager ([Zilok](#)), à celui des produits culturels ([Swap](#)), ou de fringues ([thredUP](#)), ou à l'échange de la production du jardin ([LePotiron](#))... jusqu'au partage de compétence ([Teach Street](#) ou [Brooklyn Skill Share](#)) et bien sûr au don d'objets usagers (Kashless, [FreeCycle](#) et autres [Ressourceries](#)...).

La restauration du patrimoine peut ainsi être financée par le grand public, comme c'est [le cas en Alsace](#) par exemple. [Une étude, menée par deux chercheurs américains](#), souligne le bénéfice global du partage d'œuvres (musicales notamment) pour la société. L'étude relève essentiellement le caractère positif du partage de contenus culturels. Selon les deux chercheurs, le peer-to-peer a favorisé la création : la créativité a été dopée grâce au partage des contenus culturels.

Et le microcrédit

D'autre part, [le microcrédit gagne du terrain](#) : grâce à un changement législatif, les particuliers pourront d'ici le 1^{er} janvier 2011 financer des créateurs d'entreprises français n'ayant pas accès aux banques. Ce qui donne l'occasion à l'[Adie](#), l'association pionnière du microcrédit en France, et [Babyloan](#), troisième site Internet mondial de microcrédit solidaire, de s'associer pour faire se rencontrer particuliers et porteurs de projet. Le prêt moyen sur Babyloan est de 350 €. Il est plafonné à 6 000 €, mais les internautes peuvent se fédérer autour d'un projet. Le particulier ne finance à ce jour que 0,15 % du microcrédit dans le monde, mais sa progression est impressionnante, jusqu'à 400 % par an, selon un responsable de Babyloan.

Les monnaies complémentaires

[Les monnaies complémentaires](#) ont très souvent un usage localisé, sont organisées démocratiquement, selon un modèle non lucratif, et sont basées sur des échanges de biens, de services et de savoirs, sans avoir recours à la monnaie « officielle », généralement remplacée par des avoirs. Ces avoirs ou crédits sont issus du réseau des utilisateurs, pour leur propre bénéfice, et ces monnaies peuvent donc être considérées comme des systèmes de crédit mutuel. Il s'agit parfois de [crédit-temps](#). De nombreuses expériences se sont développées depuis les années 80 partout dans le monde (Amérique du Nord et du Sud, Australie, pays germanophones avec les Tauschkreise et francophones avec les SEL, etc.) et sont pour la plupart toujours en cours, même si les premières monnaies complémentaires modernes ont été créées dans les années 30 en Europe.

[Les monnaies complémentaires régionales](#) peuvent catalyser le développement d'un territoire, fédérer les multiples communautés, associations, entreprises et projets pour lesquels la monnaie devient un instrument de vitalité. Leur rôle est principalement de permettre une relocalisation de l'économie en favorisant les échanges locaux sans dresser de nouvelles barrières douanières, en plus de fournir des ressources nouvelles pour valoriser la production locale.

On pourra avantageusement se rapprocher du groupe de travail « monnaies locales » ([Économie Solidaire Brest](#)) qui a mis en place un véritable portail des monnaies locales, riche en témoignages, outils et liens vers des expériences en France et à l'étranger. On y découvre ainsi le logiciel *open source* gratuit [Cyclos](#), fruit de deux équipes de programmeurs, l'une au Brésil et l'autre en Uruguay. Il s'agit d'un système complet de banque en ligne. Des modules complémentaires sont disponibles comme un module de paiement externe pour les boutiques en ligne. Cyclos est également accessible depuis des terminaux mobiles afin de permettre la réalisation d'opérations de base comme des paiements, la consultation de ses comptes et des dernières transactions. Les échanges de biens et de services peuvent se faire au travers d'une place de marché intégrée. Il est disponible en dix langues et est utilisé dans plus de quinze pays par près d'une centaine de communautés. Il existe une [version française](#).

L'ESC Rennes a proposé une [journée de réflexion sur les monnaies complémentaires](#) en invitant [Bernard Litaer](#), à l'origine de l'ECU, chercheur associé à l'Université de Californie à Berkeley, membre du Club de Rome et de l'Académie Mondiale des Arts et Sciences et grand spécialiste du sujet.

Enfin, il existe un [guide de mise en œuvre](#) d'une monnaie complémentaire locale, proposé par Philippe Derruder, un des pionniers des monnaies solidaires et locales en France.

Quelques monnaies de rechange, aux applications parfois très spécifiques :

- Le [WIR](#), monnaie coopérative suisse, avec [80 000 entreprises adhérentes](#).
- Les différents [Regiogeld germaniques](#) avec le [Chiemgauer](#) par exemple.
- Le [Fureai kippu](#) japonais, utilisé par les seniors. La Chine songe à l'implanter.
- Le [Moniba](#) (encore en projet), monnaie qui sera affectée à la formation.
- La [banque Palmas](#), pour des projets solidaires de microcrédit dans les [favellas](#).
- Toujours au Brésil, à [Curitiba](#), on échange des ordures recyclables contre des légumes frais
- Le [narayan banjar à Bali](#), décrit par Bernard Litaer, un crédit temps.
- Enfin, [l'euro RES](#) (né en Belgique), monnaie complémentaire maintenant aussi utilisée en France, [à Lille](#) et dans [la région parisienne](#).

Les actions artistiques en entreprise

Les relations de l'art et de l'entreprise ne sont pas immédiates. Les deux domaines apparaissent généralement comme antinomiques. Comment « introduire » l'art en entreprise ? : donner à voir des œuvres, faire pratiquer une activité de création aux employés, les stimuler par la création, s'appuyer sur des réflexions artistiques pour améliorer le cadre du travail, soutenir la création par le mécénat, recevoir des artistes ou des œuvres dans l'entreprise ?, les possibilités sont nombreuses et diverses.

Une entreprise a beaucoup à gagner en collaborant avec un artiste qui va rompre le schéma classique de la communication grâce à l'art.

Parmi les interactions possibles entre les artistes et l'entreprise, avec ou sans médiateur, on trouve [la location d'œuvres d'art](#), qui permet de changer la perception du lieu de travail, que ce soit pour les employés ou les visiteurs, et à peu de frais.

Il est possible de créer une œuvre à l'image de l'entreprise, pour la valoriser, améliorer les relations humaines, inciter à l'innovation... L'artiste s'inspire de « l'âme » de [l'entreprise](#), telle qu'il la perçoit par son approche personnelle, pour créer une œuvre originale et unique.

L'artiste peut tout simplement proposer aux employés [une initiation à son art](#) : histoire, techniques, réalisations...

L'art peut s'immiscer très directement dans l'entreprise : [peintres, sculpteurs ou photographes](#) exposent sur les lieux de travail ou des [acteurs de théâtre y viennent pour une intervention](#).

D'aucuns considèrent ces interventions de l'artiste dans ou avec l'entreprise comme un outil managérial, qui stimule la motivation, [voire l'achat d'une œuvre](#), chez les salariés. Ces pourquoi les offres ci-dessus sont souvent du sur-mesure, très « marketé », souvent proposé par un intermédiaire : galeriste, agent ou association.

Il est vrai que le partage de la lecture d'une œuvre artistique permet l'échange, donc [la convivialité et l'ouverture](#), ce qui suscite des dynamiques qui peuvent s'avérer créatives ou innovantes. Réaliser une œuvre collective est fédérateur et renforce la cohésion. L'œuvre exposée fait partie intégrante de la communication d'entreprise, elle représente (une part de) son image. Elle valorise l'activité économique, permet de fidéliser la clientèle et de recruter de nouveaux prospects.

Pour ouvrir les relations de l'entreprise vers les artistes, l'État a mis en place le 1^{er} août 2003, [un système de déductions d'impôt sur l'acquisition d'œuvres d'art](#) permettant de les amortir à 60 %. Un guide, édité en novembre 2010 ([Mécénat Culturel : la législation - Petit guide pour les porteurs de projets, les entreprises et les particuliers](#)), donne les toutes dernières informations à ce sujet.

Les entreprises ne s'y trompent pas d'ailleurs, puisque l'Admical, dont la vocation est la promotion du mécénat d'entreprise, donne les chiffres de [sa dernière enquête \(2010\)](#) sur le mécénat d'entreprise en France : deux milliards d'euros ont été consacrés au mécénat par environ 35 000 entreprises et 83 % d'entre elles anticipent une augmentation ou un maintien de leurs actions d'ici deux ans. La culture ne représente toutefois que 37 % des projets, à la 3^e place derrière le social (58 %, avec l'éducation et la santé) et le sport (48 %). Les actions culturelles sont considérées en effet comme du travail de longue haleine, difficilement mesurable à court terme. Cependant, c'est le territoire local ou régional, donc la proximité, qui est visé en tout premier lieu, à 79 %.

Enfin, une nouvelle école, valorisant [la communication par l'art en entreprise](#), s'ouvre à Nantes. Elle formera des médiateurs gérant la communication par l'art au sein d'une entreprise.

Autres sources que celles citées dans le texte, pour aller plus loin :

Innovation en entreprise :

- <http://www.lepays.fr/fr/article/1495057,1214/Formation-L-innovation-de-A-a-Z-a-l-UTBM-et-la-haute-ecole-suisse-Arc.html>

Innovation pour tous :

- <http://labotec.com/fr/>
- <http://www.techeye.net/hardware/ibm-predicts-the-technology-that-will-change-our-lives>
- <http://fr.techcrunch.com/2010/12/15/sen-se-une-plateforme-universelle-pour-vos-objets-communicants/>
- <http://sen.se/>
- <http://www.widetag.com/technology/>
- <http://www.pachube.com/>

Cimetières numériques :

- <http://webwereld.nl/nieuws/46607/begraafplaats-rhenee-heeft-primeur-digitale-grafsteen.html>
- <http://digitalcemetery.cottonhills.com/>

Fablabs et co-working :

- <http://www.atelier.net/fr/columns/fab-labs-lieux-de-linnovation-ouverte>
- <http://www.internetactu.net/2010/07/15/fablabs-refabriquer-le-monde/>
- <http://www.atelier.net/fr/articles/manchester-fablab-veut-ouvrir-linnovation>
- <http://odc.betahaus.de/> (Berlin)
- <http://www.internetactu.net/2010/07/13/concevoir-les-objets-du-futur/>
- <http://www.technologyreview.com/blog/mimssbits/25931/?ref=rss>
- <http://www.lefigaro.fr/sciences-technologies/2010/06/27/01030-20100627ARTFIG00258-une-imprimante-sculpte-vos-objets-en-3d.php>
- <http://www.lejournaldesentreprises.com/editions/33/actualite/fait-du-mois/coworking-bordeaux-entre-dans-la-danse-03-12-2010-109768.php>
- https://docs.google.com/a/volpeo.fr/View?docID=0ARpZ2zsmH13sZGZ0dDRkYjNfOTJ4cGd2Mjk3&revision=_latest&ndplr=1&pli=1

Modèles de financements

- <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/020876450609.htm?xtor=RSS-2004>
- <http://www.atelier.net/fr/articles/plusieurs-modeles-daffaires-se-fondent-lopen-source>
- <http://www.orange-innovation.tv/dreamorange/?p=Portal/document&JDocumentOid=4220&title=skype-songe-a-un-nouveau-modele-economique>
- <http://www.zdnet.fr/actualites/l-avenir-du-jeu-video-en-ligne-serait-il-dans-le-gratuit-39752132.htm#xtor=RSS-8>
- <http://pnfc.viabloga.com/news/les-nouveaux-modeles-economiques>
- <http://www.inspire-institut.org/Agir/ils-lont-fait.html> (économie circulaire)

- <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affaires/actualit%C3%A9s/l%E2%80%99irr%C3%A9sistible-ascension-l%E2%80%99%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re> (communautés éphémères)
- http://books.google.fr/books?id=mDbr3qODf7oC&pg=PA169&lpg=PA169&dq=%22mod%C3%A8les+%C3%A9conomiques+innovants%22&source=bl&ots=MHJUHSeyWY&sig=RUoQbLxW6FFZ4519TZpORx7vq3k&hl=fr&ei=6ogHTaerCoqWhQegp aXuBw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=8&ved=0CEQQ6AEwBw#v=onepage&q=%22mod%C3%A8les%20%C3%A9conomiques%20innovants%22&f=false (livre gratuit en ligne)
- <http://www.internetactu.net/2010/05/04/tic-2025-les-secteurs-les-plus-regules-sont-les-plus-interessants/>

Monnaies complémentaires

RES :

- <http://bonnenouvelle.blog.lemonde.fr/2010/06/17/leuro-res-la-monnaie-alternative-belge/>
- http://www.lemarchecitoyen.net/UPLOAD/article/pages/879_article.php
- <http://www.res.be/fr/index.asp?pid=../fr/tour2/tour08>
- <http://www.res.be/france/index.asp?pid=regio/lafrance&pagelanguage=2&province=FRANCE>

Autres :

- <http://www.gensdumorvan.fr/politique/social/economie/autunois-morvan-premiers-pas-vers-une-monnaie-complementaireq-locale.html>
- <http://submoon.freeshell.org/en/inter/lietaer.html>
- <http://www.consciousbookkeeping.com/blog/Yin-and-Yang-Currency.html>
- http://www.selidaire.org/spip/article.php3?id_article=984
- http://www.wir.ch/index.cfm?DC86BF333C1811D6B9950001020761E5&olang_id=8
- http://www.correspondants.org/monnaies_complementaires.shtml
- <http://www.fypeditions.com/de-linnovation-monetaire-aux-monnaies-de-linnovation/>

Art et entreprise

- <http://www.lusineabelfort.fr/>
- <http://www.galerieroge.com/service-entreprise.php>
- <http://www.art-en-direct.fr/>
- <http://planprovisoire.blogspot.com/2010/05/lentreprise-dumay-un-cabinet-durbanisme.html>
- <http://www.negocia.fr/-Chaire-de-recherche-en-creation-et-creativite-.html> (intervention de Fabrice Hyber)
- <http://www.galeriemx.com/renting> (location d'œuvres)